

LISTES ESPER, SOUTENUES PAR LA CGT, LA FSU ET L'UNEF
Ensemble pour le Service Public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'UNIVERSITÉ QUE NOUS VOULONS

Poursuivre l'aventure de l'université de Savoie :

L'avenir de l'université de Savoie est aujourd'hui menacé par le projet de création d'une « université du sillon alpin » regroupant tous les établissements universitaires de l'académie de Grenoble en un établissement unique. Nous souhaitons au contraire :

- Affirmer l'actualité de la mission de l'université de Savoie, qui a vocation à développer un enseignement universitaire et une recherche de qualité à l'échelle des pays de Savoie, ce qui signifie que nous nous positionnons clairement contre tout projet de fusion avec les établissements grenoblois ;
- Mettre en place un nouveau cadre de coopération avec les autres établissements de la région : à l'opposé des actuelles logiques de mise en concurrence, nous développerons des ponts concrets entre formations et laboratoires de la région Rhône-Alpes, dans le cadre d'une structure de coopération publique ;
- Associer l'ensemble des personnels et les représentants étudiants aux décisions, ce qui suppose en particulier d'améliorer la transparence et la démocratisation des structures inter-établissements de type PRES.

Donner à l'Université les moyens de ses missions :

L'université de Savoie traverse aujourd'hui une grave crise financière provoquée par le désengagement de l'État. Pour cela, nous proposons de :

- Subordonner les relations contractuelles entre notre université et l'État à la mise en place d'un plan de recrutement pluriannuel permettant de combler les 173 postes de déficit que nous reconnaît le ministère. Si l'Université doit développer ses relations avec son environnement, l'enseignement supérieur et la recherche relèvent de la compétence de l'État qui doit lui assurer les moyens d'assurer ses missions ;
- Garantir l'indépendance de notre université sans s'engager dans la création de fondations qui nous placeraient sous la dépendance d'intérêts privés ;
- Garantir la stabilité des droits étudiants, ce qui est essentiel dans l'actuel contexte de paupérisation des jeunes et de leurs familles. Nous nous attacherons à poursuivre notre politique de démocratisation de l'enseignement supérieur en rétablissant le passage a minima que la présidence vient de supprimer ;
- Améliorer le dispositif de prélèvement de la taxe d'apprentissage qui rapporte seulement un million d'euros à notre université. Nous créerons un service commun chargé du prélèvement de la taxe d'apprentissage et de sa juste redistribution pour qu'elle irrigue l'ensemble de l'établissement.

Garantir l'indépendance du service public :

Nous nous attacherons à garantir l'indépendance académique de la recherche qui est aujourd'hui fortement menacée :

- Garantir l'indépendance de l'Université tant envers les entreprises qu'envers les collectivités territoriales ;
- Lutter contre la logique de financement par projets en commençant en interne à mettre fin aux financements sur objectifs imposés aux composantes et laboratoires ;

- Garantir l'indépendance académique des chercheurs, ce qui signifie en particulier qu'il revient aux laboratoires de définir leurs propres axes de recherche sans que ceux-ci ne soient imposés par l'équipe présidentielle ;
- Conserver toutes nos compétences, sans s'engager dans une politique d'externalisation supplémentaire d'activités essentielles au fonctionnement de l'établissement ;
- Arrêter la spirale infernale du recrutement de contractuels et nommer des fonctionnaires à la tête des services, afin de garantir l'indépendance du service public.

Défendre le statut de tous les personnels et améliorer les conditions de travail :

- Nous sommes hostiles à l'évaluation-sanction et aux primes différenciées telles que la PES (Prime d'Excellence Scientifique) qui ont été conçues pour mettre en concurrence les personnels. Tout en demandant au plan national la suppression de la PES, nous en réformerons dans l'immédiat les modalités d'attribution afin qu'elle puisse réellement profiter aux collègues qui choisissent de s'engager fortement dans la recherche et non à un groupe restreint de professeurs ;
- Remplacer le service « Ressources Humaines » par une vraie direction des personnels, soucieuse de l'évolution de carrière des agents, qui veille à développer un véritable plan de formation pour tous, met en place un régime indemnitaire égalitaire, fondé sur le principe du salaire égal pour un travail égal, et assure des prestations sociales de haut niveau ;
- Proposer un CDI à tous les contractuels ayant plus d'un an de CDD, ce qui ne coûterait que 230 000 euros, et pérenniser les vacataires enseignants recrutés depuis de nombreuses années dans les composantes ;
- Mettre un terme à la multiplication des heures supplémentaires et exiger la revalorisation des personnels dont les salaires ne correspondent pas à la qualification des tâches effectuées. Nous proposerons de « travailler moins pour travailler tous et mieux », améliorant ainsi les conditions de travail pour toutes les catégories de personnels, administratifs, techniques, de bibliothèques, enseignants et chercheurs ;
- Améliorer les conditions de travail, la mise aux normes des espaces de travail et recruter un médecin de prévention qui aura le temps nécessaire au suivi des personnels, à la visite des lieux de travail et à l'élaboration d'un véritable plan de prévention des risques, qu'ils soient physiques ou psycho-sociaux.

Rééquilibrer l'Université de Savoie :

L'Université de Savoie doit respecter ses équilibres entre licences et masters, entre formations professionnalisantes et généralistes et entre enseignement et recherche. Pour cela, nous déciderons de :

- Arrêter la course à l'échalote de la création de formations sans moyens ;
- Soutenir les efforts de l'ensemble des équipes de recherche et faciliter tant les projets disciplinaires et pluridisciplinaires en interne que les larges coopérations en réseaux nationaux et internationaux ;
- Uniformiser les référentiels d'équivalence des tâches, car il n'est pas normal qu'en fonction des composantes le même travail soit valorisé de façon différente ;
- Affirmer le droit à la recherche pour tous les enseignants-chercheurs et les enseignants qui le souhaitent. Ceci passe par la garantie de pouvoir être accueilli au sein d'un laboratoire, au besoin extérieur à l'université de Savoie.